



Genre

## L'éducation des filles, une priorité absolue du gouvernement

Le gouvernement togolais, sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur le président de la République, aujourd'hui président du Conseil, s'est résolument engagé dans la promotion de l'éducation des filles. Grâce à une volonté politique forte, le pays ouvre les portes de l'école à toutes les jeunes filles et les accompagne ...



PAGE 9

POLITIQUE



Vème République

## Le Togo a solennellement rendu grâce à Dieu

Le Togo a solennellement rendu grâce à Dieu pour l'entrée pacifique dans la Vème République, à travers un culte œcuménique d'action de grâce organisé le dimanche 25 mai 2025 au Stade Dr Kaolo de Tsévié.

PAGE 3

ACTUALITÉ



Contentieux électoral

## À Kpalimé, les juges affûtent leurs armes

À l'orée des prochaines élections municipales, la Cour suprême du Togo prend les devants. Magistrats et greffiers se réunissent à Kpalimé, du 27 au 29 mai, pour un atelier de relecture des textes régissant le contentieux électoral. L'objectif est d'armer les esprits de rigueur et de clarté, face aux défis juridiques à venir.

PAGE 11



## Ouverture politique

# Le CPC dans son ensemble a salué et félicité le président du Conseil

Réuni lundi dernier à Lomé, le Cadre permanent de concertation (CPC) a exclusivement accordé l'attention de ses travaux aux échanges sur les préparatifs des élections municipales prévues pour le 10 juillet 2025 au Togo.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

## BAC 1 au Togo : 90.249 élèves débutent leurs examens

Ce lundi 26 mai, le BAC 1, sésame vers la classe de Terminale, a officiellement lancé la saison des examens pour l'année académique 2024-2025.

Ils sont 90.249 candidats à plancher sur les épreuves écrites sur toute l'étendue du territoire national. Dans les centres d'examen, la tension est palpable mais maîtrisée. Les autorités, elles, n'ont pas manqué à l'appel. Préfets, maires, élus et cadres du ministère ont sillonné les salles, en garants vigilants. « Nous sommes en mission pour nous assurer du bon développement des examens », a rappelé Isaac Tchiakpe, ministre de l'Enseignement technique. Pour lui, cette évaluation est plus qu'un rituel : « elle atteste de la qualité de l'enseignement dispensé ». Le BAC 1 n'est pas qu'un examen. C'est un cap, une marche vers un lendemain meilleur

HOMMAGE POSTHUME

Général Eyadema

## Son héritage sera de nouveau interrogé cette semaine

Les activités marquant le 20ème anniversaire de la disparition du président Gnassingbé Eyadema se poursuivent cette semaine. Deux nouvelles conférences publiques sont prévues à Lomé ...

PAGE 3

Digitalisation

## Le Port de Lomé dématérialise l'achat des tickets via Coris Money

Le Port autonome de Lomé vient de lever l'ancre vers l'avenir. Depuis le 21 mai 2025, les usagers du principal hub maritime togolais peuvent désormais payer leurs tickets d'entrée et frais de passage via leur téléphone, grâce à Coris Money, la solution de paiement mobile de Coris Bank International.



PAGE 5



## SOMMAIRE

Mines  
Pause stratégique de la délivrance des permis de prospection



P 5

Numérique et télécoms  
Au rang du développement humain au Togo



P 6&amp;7

Alimentation durable  
Dr Koffi Kpotchou propose une approche de territorialisation spécifique des systèmes agroalimentaires



P 10

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

## Comment changer une vie : histoire de Djialog Martine, pépiniériste à Cinkassé

**On dit qu'on ne naît pas leader, mais qu'on le devient. Dans le cas de Djialog Martine, cela ne fait aucun doute. Originaire de la région de Kara, elle est aujourd'hui pépiniériste à Cinkassé et propose des plants d'arbres fruitiers et de petits fruits à sa clientèle.**

Alors qu'elle n'était qu'une enfant, Djialog Martine a dû abandonner l'école pour vendre des produits alimentaires dans un petit marché de Kara. C'est là qu'elle a passé la plus grande partie de son enfance et de sa jeunesse. Mais en 2015, elle a traversé une période difficile. Sans moyens financiers pour relancer son commerce, sans travail ni espoir de s'en sortir, elle peinait à subvenir à ses besoins et à ceux de ses jeunes frères et sœurs. C'est alors qu'elle a pris la décision difficile de quitter Kara pour rejoindre un de ses parents à Cinkassé. « Cela n'a pas été facile », se souvient-elle. « J'étais mère et ne voyais aucun avenir pour moi. »

Comme elle était la deuxième d'une fratrie de 7 enfants, elle savait qu'il était attendu d'elle qu'elle contribue aux revenus du foyer. Elle n'avait donc pas le choix. Arrivée à Cinkassé, elle est devenue Serveuse Bar en 2016. « Ce n'est pas un travail que j'aimais,

mais ça me permettait au moins de survivre et avec les pourboires, je pouvais envoyer un peu de sous à mes frères et sœurs », explique-t-elle. « Je gagnais environ 20 000 FCFA par mois, soit juste assez pour m'alimenter et contribuer aux dépenses de la famille. » C'est en étant serveuse Bar qu'elle rencontre son futur mari fin 2016. D'un commun accord avec son mari, elle crée un jardin et se lance dans la vente de plants d'arbres fruitiers.

Le moment décisif s'est produit lorsqu'elle est devenue bénéficiaire du Fonds Nationale de la Finance Inclusive en 2018. « Au début, les choses étaient compliquées, mais j'étais déterminée à réussir », confie-t-elle. « Quand j'ai entendu parler du FNFI, j'étais galvanisée, j'y ai cru. J'ai dit à mon mari, c'est le moment de transformer ma vie. ». Elle a vu juste. Depuis qu'elle est devenue bénéficiaire FNFI, Martine a réussi à agrandir son jardin

qu'elle gère désormais avec son mari. Ses pépinières sont appréciées, ce qui lui permet de réaliser des ventes records. Grâce à ses revenus, elle peut à nouveau régler les frais de scolarité de ses frères et sœurs et surtout nourrir sa fillette de 2 ans.

association de son quartier, expérience qu'elle n'aurait jamais imaginé vivre avant de connaître de FNFI.

Son mari est extrêmement fier d'elle. « Je suis heureux de voir à quel point elle et s'est transformée », se réjouit-il. « On arrive à

cheminement vers la concrétisation d'une vision ainsi que des objectifs. Elle s'efforce désormais de développer son activité et d'accroître ses revenus. Elle veut notamment acheter une terre ayant une superficie plus grande que celle qu'elle exploite



Djialog Martine

De plus, elle est désormais estimée par les autres membres de la communauté. Récemment, elle a été choisie pour devenir trésorière d'une

peine à croire qu'il s'agit de la même femme que celle que j'ai rencontrée il y a 6 ans. »

Djialog Martine a surtout défini son propre

actuellement. Elle veut aussi avoir un forage pour être autonome en eau. « Je sais qu'avec le FNFI je vais relever tous ces défis », conclue-t-elle.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchoso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Edy Alley

Responsable web :  
Carlos Amevor

Comité de rédaction :  
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima  
Edem Dadzie  
Luc Biova  
Rachid Zakari

Responsable administrative, financière  
et commerciale :  
AMAH Essognim

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

Général Eyadema

## Son héritage sera de nouveau interrogé cette semaine

Les activités marquant le 20ème anniversaire de la disparition du président Gnassingbé Eyadema se poursuivent cette semaine. Deux nouvelles conférences publiques sont prévues à Lomé et à Sokodé les 28 et 31 mai 2025. La première aura lieu à Blue zone de Cavavli (Agoè Nyivé) à Lomé. Elle sera axée sur le 50ème anniversaire de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

Il sera question de débattre autour de l'œuvre du père de la nation en faveur de l'intégration économique. Ce sera l'occasion de mettre en lumière le rêve et la philosophie des pères fondateurs de l'organisation sous régionale, ainsi que ses progrès.

En ce qui concerne la seconde conférence, elle sera organisée en prélude à la Journée de l'arbre ; et portera sur les impacts de la révolution verte initiée par l'illustre défunt. Cette conférence apportera des éclairages sur les retombées de cette initiative, notamment en termes de mutations économiques, sociales et environnementales.

« Les populations de Lomé et de ses environs, ainsi que celles de la région

Centrale sont vivement conviées à prendre part à ces deux événements », a déclaré le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation, et de la Chefferie coutumière, le colonel Hodabalo Awaté. Il faut rappeler que depuis le 3 février 2025, date officielle du démarrage



Le monument du général Eyadema

des commémorations, plusieurs activités phares (colloques scientifiques, cérémonies de décorations, hommages, offices religieux, activités culturelles), se sont déroulées sur le territoire national.

Celles-ci ont mobilisé des acteurs issus de divers horizons.

Edem Dadzie

Vème République

## Le Togo a solennellement rendu grâce à Dieu

Le Togo a solennellement rendu grâce à Dieu pour l'entrée pacifique dans la Vème République, à travers un culte œcuménique d'action de grâce organisé le dimanche 25 mai 2025 au Stade Dr Kaolo de Tsévié.

Cette cérémonie a réuni les autorités politiques, les chefs religieux, les responsables administratifs et des milliers de fidèles venus exprimer leur reconnaissance au Très-Haut pour sa main bienveillante sur la nation togolaise et ses plus hautes autorités.

L'événement s'est inscrit dans une dynamique de recueillement et d'élévation spirituelle, avec pour objectif d'implorer la bénédiction divine sur la République et ses plus hautes autorités, notamment Faure Essozimna Gnassingbé, président du Conseil, et Jean-Lucien Kwassi Savi de Tové, président de la République.

Au cours de cette célébration empreinte de ferveur et d'unité nationale, le président de l'Assemblée nationale, Kodjo Sevon-Tépé Adédzé, a exprimé sa profonde reconnaissance à Dieu pour la paix, la stabilité et l'unité nationale qui ont accompagné ce tournant décisif de la vie institutionnelle du pays.

« Ce moment de recueillement, empreint de foi et d'unité nationale, a été l'occasion de rendre gloire à

Dieu Tout-Puissant pour sa main protectrice sur le Togo et d'implorer sa bénédiction sur notre nation et ses plus hautes autorités. Alors que s'ouvre une nouvelle ère institutionnelle pour le Togo, je forme le vœu que notre pays poursuive résolument sa marche vers le développement durable et la prospérité partagée dans la paix, la stabilité et la cohésion sociale. Que l'Éternel Dieu bénisse le Togo et ses enfants et éclaire davantage ses plus hautes autorités dans l'accomplissement de leur mission », a déclaré

religieuses représentées ont élevé ensemble une prière commune pour le Togo, traduisant une forte communion entre les institutions de la République et la communauté de foi.

Dans ce contexte de renouveau institutionnel, cette démarche collective de reconnaissance à Dieu traduit l'importance des fondements spirituels dans la construction d'une nation paisible, stable et prospère. Ce culte œcuménique d'action de grâce à Tsévié, au-delà de sa portée religieuse, constitue un acte fort d'unité



Kodjo Adédzé (au milieu)

Kodjo Adédzé.

La célébration a été ponctuée de chants d'adoration, de lectures bibliques, de messages d'exhortation et de prières ferventes. Les différentes confessions

nationale et appelle chaque citoyen à la responsabilité, à la solidarité et à l'espérance pour un Togo plus uni, plus stable et plus tourné vers le progrès.

La rédaction

### Ouverture politique

## Le CPC dans son ensemble a salué et félicité le président du Conseil

Réuni lundi dernier à Lomé, le Cadre permanent de concertation (CPC) a exclusivement accordé l'attention de ses travaux aux échanges sur les préparatifs des élections municipales prévues pour le 10 juillet 2025 au Togo.

La question du renouvellement des mandats des membres arrivés en fin de mandat à la Commission électorale nationale indépendante (Céni), ainsi que le souhait d'un report de quelques jours de la date de clôture du dépôt des dossiers de candidature aux élections municipales prochaines ont été à l'ordre du jour.

Selon maître Mouhamed Tchassona Traoré, président du CPC, « L'ensemble des partis politiques ont pu relever les difficultés qu'ils rencontrent sur le terrain. Il y a toujours l'éternelle question du renouvellement de la Céni qui est posé. Nous voulons profiter de votre antenne pour interpeller le président de l'Assemblée nationale, afin qu'il déroule le processus du renouvellement de la Céni ».

« Il y a le deuxième point qui est revenu à l'ordre du jour, et qui concerne le décret qui a été pris le 21ème jour de ce mois (le mois de mai courant) par rapport à l'augmentation du nombre des conseillers et des adjoints au maire par commune tenant compte du dernier recensement de la population », a indiqué le président du CPC.

« Les avis sont divergents, mais il se dégage de ceux-ci une constance qu'étant donné que le processus électoral a déjà démarré, et que c'est durant son évolution que le décret a été pris, cela a compliqué l'activité des partis politiques sur le terrain ; et beaucoup ont proposé que ce décret puisse être rapporté pour qu'on reste à l'étape de 2019, de sorte que ce décret ne puisse s'appliquer que dans les années à venir. Il y a d'autres qui pensent qu'il faut repousser la date des élections si l'on doit maintenir le décret tel qu'il est », a-t-il ajouté.

« Le ministre a noté l'ensemble des propositions; il nous a fait la promesse qu'il les transmettra au président du Conseil pour que la solution idoine puisse être prise », a insisté maître Tchassona Traoré.

« Il a également été question que le jeudi prochain (29 mai 2025) soit la date limite du dépôt des dossiers de candidature aux municipales ; Ce jour étant très important pour la communauté chrétienne au Togo, et étant donné que les gens courent encore dans les mairies pour faire leurs papiers, on a demandé de repousser légèrement la date du dépôt des dossiers de candidature pour que tout le monde puisse être à même de le faire dans les bonnes périodes »,

Le CPC dans son ensemble a salué et félicité le président du Conseil à travers le gouvernement, et surtout par le biais du ministre de l'Administration territoriale pour sa promptitude, et qui

a fait diligence pour que les doléances remontent à qui de droit, pour la diminution déjà actée du montant des frais de cautionnement pour les candidats.

Un appel solennel a été

colonel Awaté Hodabalo, commissaire du gouvernement et rapporteur au CPC, n'a pas manqué de rappeler aux uns et aux autres « de donner de la valeur au CPC » qui, selon lui, « ne doit pas se substituer aux



Me Mouhamed Tchassona Traoré, président du CPC

exprimé à l'unisson en faveur de la hausse du montant des subventions de l'Etat accordées aux partis politiques engagés en courses électorales pour accompagner le financement de leurs activités de terrain.

Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie coutumière, le

institutions de la République, mais reste un cadre de discussions ouvertes à toutes propositions constructives en réponses à toutes questions d'intérêt national ». Il est donc évident que malgré les discussions qui se déroulent dans une bonne atmosphère, l'on doit toujours se référer au président du Conseil...

TM

**PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR**

**(Articles 276 & 277 de l'acte uniforme de l'OHADA portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution)**

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*

En vertu de :

- 1- De la grosse de la convention de compte courant en date du 18 août 2008 entre l'Union Togolaise de Banque (UTB) SA et les Etablissements BOURAIMA ;
- 2- De la grosse de l'avenant en date du 09 juillet 2010 entre l'Union Togolaise de Banque (UTB) SA et les Etablissements BOURAIMA ;
- 3- De la lettre de clôture juridique et contradictoire du compte, référencée UTB/DJC/JUR/307/2023, en date du 06 juillet 2023
- 4- De l'exploit de notification et remise de la lettre de clôture juridique et contradictoire du solde de compte en date du 13 juillet 2023 à la succession AMADOU Bouraima ;
- 5- De l'état descriptif du 20 janvier 2025 ;
- 6- Copie du certificat d'inscription d'hypothèque du Titre Foncier N°31 722 RT, Vol. 162, F°51, dépendant de la succession AMADOU Bouraima ;
- 7- Du pouvoir spécial aux fins de saisies immobilière en date du 27 février 2024 de l'Union Togolaise de Banque donné à Maître ALOI Paring, Huissier de Justice à Lomé ;

Et par suite d'un commandement valant saisie immobilière de Maître ALOI Paring, Huissier de Justice à Lomé du 12 décembre 2024 :

Délaissé aux Etablissements BOURAIMA ayant eu pour promoteur Feu AMADOU Bouraima, en substitution duquel vient sa succession représentée par les sieurs AMADOU Kader et AMADOU Moubaroukou, constituant hypothécaire ;

Et enregistré et publié au Bureau de la Conservation Foncière de Lomé le 20 janvier 2025 ;

1

A la requête de l'Union Togolaise de Banque, société anonyme (UTB SA), au capital de dix milliards (10.000.000.000) de francs CFA, ayant son siège social à Lomé, BP 359 Lomé, Tél : 22 23 43 00/01, inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Lomé sous le numéro TOGO-LOME 1964 B 0157, Email utbsd@utb.tg, représentée par son Directeur Général, Monsieur Simplice Toyi ASSIH, demeurant et domicilié audit siège ;

Assistée de Maître DJAFALO Kokoum, Avocat au Barreau National du Togo, Lomé, Prolongement Bd Jean Paul II, face au CHR Lomé-Commune, Immeuble 4722, 16 B.P 544 Lomé, Tél : (+228) 22 61 20 70 / 92 94 03 03, E-mail : cabinetdjafaloeric@yahoo.fr, soussigné ;

Il sera procédé par-devant le Tribunal de Grande Instance de Lomé, **LE VENDREDI 13 JUIN 2025 A 11 HEURES**, à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur l'immeuble objet du Titre Foncier N°31 722 RT, Vol. 162, F°51, sis à Lomé Akodessewa Kponou Baguida, d'une contenance superficielle de cinq ares soixante-deux centiares (05a 62ca), ayant la forme d'un polygone irrégulier, limité :

- Au Nord et à l'Ouest par les lots n°07 et 13,
- Au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres,
- A l'Est par un passage de 02 mètres,

**MISE A PRIX :**

La mise à prix est fixée à **TRENTE-CINQ MILLIONS (35 000 000) FRANCS CFA** ;

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier de charges, les enchères fixées à **DEUX MILLIONS (2 000 000) FRANCS CFA** seront reçues sur la mise à prix ci-dessus ;

On ne peut porter des enchères qu'après avoir déposé une consignation de **DEUX MILLIONS (2 000 000) francs CFA** en l'Enadé de l'Huissier instrumentaire, Maître ALOI Paring, trois (03) jours avant la date de l'adjudication ;

Fait et rédigé à Lomé, le 16 mai 2025

L'Avocat

  
Maître DJAFALO Kokoum

2

Pour tous renseignements, s'adresser :

- 1- A Maître DJAFALO Kokoum, Avocat de la partie poursuivante, demeurant et domicilié à Lomé, Prolongement Bd Jean Paul II, face au CHR Lomé-Commune, Immeuble 4722, 16 B.P 544, Lomé. Tel : 22 61 20 70 / 92 94 03 03, rédacteur du cahier des charges ;
- 2- A Maître ALOI Paring, Huissier de justice à Lomé, Immeuble DONGO, 400 m du carrefour Entreprise de l'Union sur le prolongement Nord de la route goudronnée, Tel : 90 25 69 63/99 58 07 05/70 45 63 68, dépositaire d'une copie du cahier des charges ;
- 3- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Lomé, où copie du Cahier des Charges est déposée.

3

**Digitalisation****Le Port de Lomé dématérialise l'achat des tickets via Coris Money**

*Le Port autonome de Lomé vient de lever l'ancre vers l'avenir. Depuis le 21 mai 2025, les usagers du principal hub maritime togolais peuvent désormais payer leurs tickets d'entrée et frais de passage via leur téléphone, grâce à Coris Money, la solution de paiement mobile de Coris Bank International.*

des services. « Ce que nous lançons aujourd'hui, c'est bien plus qu'un outil de paiement. C'est un signal fort : celui d'un Togo qui avance, qui ose, qui se transforme », a affirmé le directeur de la Clientèle Entreprise chez Coris Bank International Togo, Éric

droits d'accès, services annexes non pris en charge par le GUCE sont désormais digitalisés. Un téléphone ou un terminal suffit. Le résultat, c'est moins d'attente, plus de transparence, et un geste significatif vers une logistique portuaire



Portée par un partenariat stratégique entre le PAL, Africa Consulting

Messie, lors de la cérémonie officielle présidée par le ministre de l'Économie

modernisée. Avec 275 000 clients et 7 500 points de vente à travers le pays, Coris Money n'est pas un simple prestataire. C'est un acteur de l'inclusion financière. Une pièce maîtresse dans le puzzle d'un Togo qui veut conjuguer performance économique et innovation technologique.



Lancement des tickets d'entrée par paiement mobile via Coris money

Leaders et Coris Bank, la digitalisation de l'achat des tickets est un pas de plus vers la dématérialisation

Maritime. Concrètement, les frais jusqu'ici réglés en espèces,

Derrière ce tournant numérique, c'est l'ambition de faire du Port de Lomé non seulement un carrefour maritime, mais aussi un modèle africain d'efficacité connectée.

**Edy Alley**

**Le Port autonome de Lomé****La modernisation des procédures de dédouanement**

*Pour donner plus d'élan à ses activités, le Port autonome de Lomé active les leviers d'une transformation profonde. Il s'emploie à la modernisation des procédures douanières, notamment le dédouanement.*

de transformation. « Faire du Port de Lomé un hub logistique compétitif et moderne » : l'ambition est définie, et les moyens sont en cours de déploiement.

En fin de semaine dernière, l'Office togolais des recettes (OTR) et l'Union professionnelle des agréés en douane

Déjà, les avancées sont notables. Le recours au système Sydonia World, qui permet la dématérialisation des opérations, a changé



Echange entre l'OTR et l'Upad sur la modernisation des procédures douanières

du Togo (Upad-Togo) se sont réunis pour affiner leur partition commune. L'objectif est d'aller plus vite, tout en respectant les règles. À l'ordre du jour : simplification des formalités, optimisation des procédures et, surtout, digitalisation accrue.

la donne. La gestion automatisée des risques réduit les délais et renforce la transparence. On passe moins de temps aux guichets, plus de temps sur les quais ; conséquence, le commerce se porte mieux. Cette collaboration renouvelée entre l'OTR et les commissionnaires en douane incarne une vision partagée : celle d'un port africain tourné vers l'avenir. Là où l'innovation devient moteur de compétitivité.

Ce dialogue régulier entre administration et secteur privé, bien plus qu'un simple échange de bonnes intentions, s'inscrit dans une dynamique profonde

**Edy Alley**

**Mines****Pause stratégique de la délivrance des permis de prospection**

*Dans la dynamique des réformes togolaises, le secteur minier togolais vient de marquer un coup d'arrêt. Le ministère des Mines a suspendu, jusqu'à nouvel ordre, la délivrance de nouveaux permis de prospection sur l'ensemble du territoire national. Une décision lourde de sens, prise non pas dans l'urgence, mais dans la perspective.*

Il s'agit, comme le dit le ministère, d'« une pause stratégique ». Derrière ces mots, une volonté affirmée : réécrire les règles du jeu, remettre à plat un cadre juridique vétuste. Le Code minier actuel, datant de 1996 et légèrement retouché en 2003, est aujourd'hui dépassé. « Obsolète face aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques



Une carrière d'exploitation minière au Togo

contemporains », souligne le gouvernement dans un arrêté. Depuis l'adoption de la nouvelle Constitution

le 6 mai 2024, le pays s'est engagé dans une refondation institutionnelle ambitieuse. Le secteur minier, pilier de l'économie,

ne pouvait y échapper. Le futur Code s'annonce plus rigoureux, plus transparent, et surtout plus inclusif. L'enjeu est de faire de

l'exploitation des ressources un levier de développement durable, et non un simple puits de profits. Cette suspension, précisent les autorités, ne concerne ni les matériaux de construction ni les minéraux industriels. Mais pour toutes les autres substances minérales, le temps est à la réflexion. À l'heure où la planète réclame davantage d'éthique, de responsabilité et de justice, le Togo fait le choix de la prudence.

En suspendant pour mieux repenser, le pays s'offre un luxe rare : celui de réfléchir avant d'exploiter. Un pas en arrière pour mieux avancer.

**Edy Alley**

## Numérique et télécoms

# Au rang du développement humain au Togo

**Le Togo est depuis quelques années dans une dynamique de révolution numérique à travers la digitalisation des services et les télécommunications. La création du portail numérique <http://service-public.gouv.tg> est l'une des réalisations phares de ce processus. A côté, la participation de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) à l'émergence des Tic était vivement attendue à sa création. L'Arcep assure le contrôle du secteur qu'il rend plus profitable pour les utilisateurs, sans oublier l'argent qu'il rapporte dans les caisses nationales.**

à l'horizon 2025, comme stipulé dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025 et la Stratégie Togo digital 2025.

Sans aucun doute, le processus de digitalisation des services publics s'est accéléré avec la création de l'Agence Togo Digital, agence gouvernementale qui pilote les projets

ses missions est de gérer et contrôler les opérateurs autorisés par le gouvernement pour établir et exploiter des réseaux et services ouverts au public.

L'Arcep sait très bien le faire. Rien qu'en 2022 par exemple, sa participation au budget de l'Etat a atteint 04 milliards de francs CFA, sous l'effet des sanctions. C'est représentatif d'une augmentation par rapport au revenu de 3,94 milliards de francs générés en 2021. L'Autorité qui est opérationnelle depuis octobre 2020 a engagé des procédures de sanctions contre les opérateurs de téléphonie mobile qui entravent d'une façon ou d'une autre les objectifs de développement électronique établis par les pouvoirs publics. En effet Togo Cellulaire, Moov Africa et Groupe Vivendi Africa (GVA Togo) qui commercialise Canal Box ont été les plus atteintes par les pénalités. Togo Cellulaire a reçu deux amendes pour un montant de 3,4 milliards de francs entre février 2021 et juin 2022 pour différenciation tarifaire

condamnée en mai 2021 à payer une amende de près de 594 millions de francs CFA pour non-respect de l'obligation de disponibilité des services. Puis il y a GVA Togo mise en demeure pour manquements graves et récurrents à la disponibilité de service. Le pays entend simplifier le régime des redevances qui est une autre source de recettes pour l'Arcep. Cela devrait faciliter son travail du régulateur. Conformément à la vision de développement liée au numérique, l'Arcep a enclenché début avril 2023 le processus de mise en œuvre technique de la portabilité des numéros mobiles.

Elle consiste à offrir au client la possibilité, lorsqu'il change de fournisseur, de conserver le même numéro. 95% des consommateurs sondés sont favorables à la portabilité des numéros.

**Togo : indice du développement humain**  
Le pays est déterminé à accroître la richesse dans le but de répondre aux exigences du développement social. Cette volonté se



Mis en ligne en 2017 le portail numérique [service-public.gouv.tg](http://service-public.gouv.tg), a été actualisé en juin 2022. Les changements permettent de regrouper en une interface tous les services publics digitalisés de l'administration.

### E-services publics en vogue au Togo

De juin 2022 à juin 2023, 101 730 demandes ont été enregistrées. La nouvelle interface permet aux citoyens et aux entreprises de créer un compte. Avec ce compte, ils peuvent effectuer en ligne l'ensemble des démarches administratives digitalisées et intégrées au portail. Plus de 97 000 comptes ont déjà été créés dont 64% pour les hommes et 36% pour les femmes. Grâce au compte créé, les utilisateurs ont la possibilité de payer en ligne les différents frais liés aux diverses procédures, de suivre en temps réel l'évolution

de leurs dossiers depuis leur compte utilisateur, de garder l'historique des documents échangés avec l'administration, etc.

Le nouveau portail a commencé avec 04 démarches entièrement digitalisées. Il s'agit des demandes en ligne de passeport ordinaire et de service, de carte de séjour, de raccordement à l'électricité basse tension, et de permis de construire.

Elle est la cinquième démarche complètement digitalisée. Depuis janvier 2023, les Togolais qui vivent sur le territoire et ceux qui sont à l'étranger ont la possibilité d'obtenir ce document dans un délai court. Par exemple 1 342 certificats de nationalité ont été délivrés aux Togolais de l'extérieur sur la période de septembre à octobre 2022. L'ambition du Togo est de parvenir à 100% des démarches administratives digitalisées sur « [service-public.gouv.tg](http://service-public.gouv.tg) »

digitaux.

### Télécoms : l'Arcep aux chevets du développement

L'Arcep est une autorité administrative



indépendante créée pour réguler les marchés de communications électroniques et des postes dans un contexte de modernité et d'évolution technologique. Une de

intra et extra-réseau et pour manquements graves à l'obligation d'assurer une disponibilité permanente des services de communications électroniques mobiles. Quant à Moov, elle a été

manifeste par des efforts soutenus et des réformes économiques. Ces actions engendrent des résultats prometteurs.

Le Togo crée un environnement propice à

la croissance et au bien-être de chaque habitant dans tous les domaines. Ainsi, le Programme des

humain à travers le monde. Le rapport 2021-

et interactives à l'échelle mondiale. Dans ce climat de crises et d'incertitudes, le Togo

Par ailleurs, le rapport révèle que le revenu national brut a connu une hausse exceptionnelle, passant de 1 602 dollars en 2019-2020 à 2 167 dollars en 2021-2022. L'espérance de vie à la naissance est quant à elle passée de 61 ans à 61,6 ans sur la même période.

L'avancée est le fruit des projets et programmes déployés par le pays dans le domaine des infrastructures de base ainsi que des réformes économiques. D'importants investissements ont été consentis pour garantir aux ménages et communautés défavorisées un accès accru aux infrastructures socioéconomiques essentielles.

Dans le cadre du projet des Filets sociaux de base (FSB), pas moins de 133 microprojets

ont été réalisés. On compte la construction de 83 établissements scolaires, l'installation de 70 forages équipés de systèmes mini-adduction d'eau potable, la création de 19 centres communautaires, l'établissement de 10 unités de soins périphériques, la construction de 06 hangars de marché et la mise en place de 02 réservoirs d'eau. L'ensemble de ces réalisations a mobilisé des fonds d'une valeur de plus de 05 milliards de francs CFA.

Initialement prévu pour prendre fin en décembre 2021, le projet a été prolongé jusqu'en juin 2023, offrant ainsi des avantages supplémentaires à 26 250 ménages résidant dans la grande agglomération de Lomé.

**Attipoe Edem Kodjo**



nations unies pour le développement (Pnud) publie régulièrement le rapport sur le développement humain (RDH) pour fournir une analyse approfondie et objective de la situation du développement

2022 intitulé « temps incertains, vies bouleversées : façonner notre avenir dans un monde en mutation » met en évidence le contexte actuel du développement, dominé par des incertitudes chroniques

a réussi à réaliser des progrès avec un Indice du développement humain (IDH) qui est passé de 0,515 en 2019-2020 à 0,539 en 2021-2022. Il occupe ainsi le deuxième rang des pays de l'Uemoa derrière la Côte d'Ivoire.



### Communiqué de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest relatif à la deuxième réunion ordinaire du Comité de Politique Monétaire

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) organise la deuxième réunion ordinaire de son Comité de Politique Monétaire au titre de l'année 2025, le mercredi 4 juin 2025 à son Siège, à Dakar.

A l'issue de la rencontre, les principales décisions sur les taux directeurs et le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques seront annoncées au public.

**LCT Lomé Container Terminal S.A.**

NIF: 100140844  
 RCOM: Lomé 2008 N 2184  
 09899103 Lomé - TOGO  
 Tel: (+228) 22 53 70 00  
 (+228) 22 53 70 25

Lomé, le 23 mai 2025

A  
 Monsieur ZALA Yaovi Mawussi,  
 Conducteur de camion semi-remorque.  
 Matricule : 0906  
 Tél : 92103498

Lomé-Togo

N/Réf : 267/LCT/DRH/KDE/KAK/TVA/2025  
 Objet : Convocation à un entretien préalable de licenciement pour abandon de poste

Monsieur,

Depuis la date du 13 Décembre 2024, vous ne vous êtes plus présenté à votre poste de travail et ce, sans aucun justificatif.

Après avoir épuisé nos moyens disponibles pour vous contacter, nous envisageons un éventuel licenciement du fait de votre absence qui impacte l'organisation du travail et de l'entreprise.

Conformément à l'article 78 du code du travail, nous vous demandons de vous présenter au bureau du Directeur Général le **2 juin 2025 à 08h 00**, afin d'avoir un entretien.

Nous vous rappelons qu'il vous est loisible de vous faire assister par toute personne de votre choix appartenant à l'entreprise ou au syndicat auquel vous êtes affilié.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations.

  
 Le Directeur Général  
 Lomé Container Terminal S.A.  
 Tim VANCANDEN  
 Chief Executive Officer  
 Zone Portuaire, BLD DU PORTUAIRE  
 BP 11017 LOMÉ TOGO

Pour AQUEREBURU & PARTNERS  
 Société d'Avocats Juridique & Fiscal

Arrivée le 23/05/2025  
 Heure 15h 38  
 De LCT  
 Nom TONATO Keem  
 Affaire .....

Référence .....

Signature [Signature] 99996685

### La notion du travail selon E-Kant

« L'homme est le seul animal qui doit travailler. Il lui faut d'abord beaucoup de préparations pour en venir à jouir de ce qui est supposé par sa conservation. La question de savoir si le ciel n'aurait pas pris soin de nous avec plus de bienveillance, en nous offrant toutes les choses déjà préparées, de telle sorte que nous ne serions pas obligés de travailler, doit assurément recevoir une réponse négative : l'homme en effet a besoin d'occupations et même de celle qui implique une certaines contraintes. Il est tout aussi faux de s'imaginer que si Adam et Eve étaient demeurés au paradis, ils n'auraient rien fait d'autre que d'être assis ensemble, chanter des chants pastoraux, et contempler la beauté de la nature. L'ennui les eût torturés tout aussi bien que d'autres hommes dans une situation semblable. L'homme doit être occupé de telle manière qu'il soit rempli par le but qu'il a devant les yeux »

**Emmanuel KANT, Réflexion sur l'éducation (1776)**

### Blague

Toto le voyou qui n'arrête jamais de perturber la messe tous les dimanches a été surpris par un geste du prêtre. Le prêtre le remarqua. Au moment de lui donner la communion, il lui donna plutôt un bouton blanc.

Toto retourne s'asseoir à sa place et se met à mâcher sa communion sans se rendre compte que c'était un bouton blanc que le prêtre lui a remis. C'était tellement dur qu'il demanda à son voisin: Je dis hein!!! Qu'est ce que le prêtre ta donné? Le voisin répond: Le corps du Christ.  
 Toto lui dit: Moi j'ai l'impression que c'est plutôt l'os du Christ qu'il m'a donné car c'est trop dur!!!!

### Blague

Selon le pédigrée, le chromosome de la femme est XX, or l'homme est XY. Ce qui montre que la femme est toujours unique et lié à un seul homme. L'homme utilise X pour rester avec sa femme et Y pour gérer le dehors. En conclusion, l'infidélité de l'homme est naturelle.

### Abus de confiance

Avant que le roi Ahmed d'Ottoman n'entre en guerre, il a enfermé sa femme (la belle reine) dans une chambre privée et a donné la clé à son meilleur ami Mousa et a dit : « Si je ne suis pas de retour dans quatre jours, ouvrez la chambre et elle est la tienne ... »

Il monta sur son cheval et galope vers le champ de bataille. Une demi-heure plus tard, le roi remarqua un nuage de poussière derrière lui. Il s'arrêta et vit son ami galoper très vite vers lui.

"Qu'est-ce qui ne va pas ?" demanda le roi. A bout de souffle, son ami Mousa lui a répondu : "Tu m'as donné la mauvaise clé" Quoi????... Peux-tu imaginer !  
 Il n'a même pas attendu lesdits 4 jours avant d'essayer les clés.

Soyez prudent avec celui que vous considérez comme vos meilleurs "amis" et à qui vous pensez pouvoir confier votre trésor durement gagné - il pourrait vous souhaiter la mort bientôt et, espérons-le, hériter de votre fortune donnée par Dieu! Juste un conseil.

### Introspection

Personne dans ce monde ne t'aimera jamais plus que ta mère. Elle est celle qui t'a donné la vie, celle qui s'est souvent oubliée pour que tu n'aies jamais à manquer de rien.

Une mère, c'est un cœur qui bat au rythme des besoins de ses enfants, des mains qui sèchent des larmes en silence, et un sourire qui cache souvent des nuits sans sommeil.

Elle est ce pilier invisible, cette lumière dans les moments sombres, ce refuge où ton âme trouve toujours un peu de paix. Comme le dit si bien cette citation :

"Une mère, c'est le seul être au monde capable de te donner tout, même quand elle n'a plus rien."

N'oublions jamais de remercier nos mères, car chaque sacrifice qu'elles font, chaque battement de leur cœur, est une déclaration d'amour qui n'attend rien en retour.



# L'éducation des filles, une priorité absolue du gouvernement

*Le gouvernement togolais, sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur le président de la République, aujourd'hui président du Conseil, s'est résolument engagé dans la promotion de l'éducation des filles. Grâce à une volonté politique forte, le pays ouvre les portes de l'école à toutes les jeunes filles et les accompagne dans leur parcours scolaire. Le gouvernement met en place des actions ciblées pour briser les barrières qui ont longtemps entravé l'accès à une éducation équitable et de qualité pour les filles.*

L'objectif est clair : élever le taux de scolarisation des filles, garantir leur maintien dans le système éducatif, lutter contre toutes les formes de violence à leur égard et améliorer la gestion de leur éducation. Ces priorités sont inscrites au cœur de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025, qui place l'inclusion sociale et l'égalité des genres au centre de la stratégie de développement du pays.

1. Des chiffres qui illustrent une avancée notable

L'une des grandes victoires de cette politique éducative inclusive est le taux net de scolarisation des filles au primaire qui est passé de 87,4 % en 2010 à 93,4% en 2015 puis à 98,5% en 2024.

Dans les divers examens scolaires, notamment au BAC 1, entre 2020 et 2025, les effectifs des filles progressent d'année en année, comme l'indique le tableau ci-après :

Années scolaires	F	G	Total	F	G
2019-2020	23140	34702	57842	40,01	59,99
2020-2021	24798	35941	60739	40,83	59,17
2021-2022	26656	34989	61645	43,24	56,76
2022-2023	27561	34597	62158	44,34	55,66
2023-2024	39380	43676	83056	47,41	52,59
2024-2025	37307	39242	76549	48,74	51,26
Total =	178842	223147	401989	44,49	55,51

Sur la période 2020 à 2025, les effectifs des filles à l'examen du BAC 1, ont progressé d'année en année et sont passés de 40,01% en 2020 à 48,74% en 2025, soit une progression de 8 points sur la période.

## 2. D'importantes mesures pour réduire les inégalités sociales

Ces progrès sont attribués à la mise en œuvre de la gratuité scolaire, tant au primaire qu'au secondaire, ainsi qu'à des programmes ciblés comme les cantines scolaires et la couverture santé School AMU qui éliminent les barrières matérielles à l'éducation.

La gratuité des frais de scolarité dans les enseignements préscolaire et primaire publics, décrétée depuis 2008, a permis d'offrir à tous les enfants, quels que soient leur lieu de résidence ou leurs conditions d'existence, la chance d'être scolarisés.

Pour accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants lors de la pandémie à coronavirus, le Chef de l'Etat avait décidé, pour le compte

de l'année scolaire 2021-2022, la suppression des frais de scolarité dans l'enseignement secondaire public.

Par ailleurs, pour la santé des apprenants, une assurance maladie a été instituée à leur profit à travers le Programme School Assur.

## 3. Promotion de l'excellence

À travers des programmes comme le Programme de l'excellence académique et du leadership de la fille togolaise, 794 jeunes filles ont bénéficié d'un accompagnement renforcé. Et chaque année, la Journée internationale de la fille, célébrée le 11 octobre, permet de mettre les projecteurs sur les meilleures élèves de l'ensemble du territoire.

Pour l'édition 2024, 25 meilleures élèves du Grand-Lomé et 60 issues des régions éducatives ont été récompensées pour leurs performances au BEPC et au BAC II. Le Programme d'excellence pour les femmes en Afrique (PEFA), une initiative du Président du Conseil pour

encourager l'excellence et offrir davantage de chances de réussite à la gent féminine togolaise, lancé en mars 2021, a également contribué à la scolarisation des filles.

## 4. Amélioration du cadre juridique protecteur des jeunes filles

L'amélioration du cadre juridique à travers la révision et l'adoption de nouveaux textes visent à promouvoir la scolarisation des jeunes filles.

Il s'agit notamment de :

- La loi n°2022-020 du 02 décembre 2022 portant protection des apprenants contre les violences à caractère sexuel ;

- La décision n°033/MEPSTA/CAB/SG du 21 mars 2022 portant abrogation de la circulaire n°8478/MEN-RS du 15 décembre 1978 portant exclusion de l'école des jeunes filles enceintes. Somme toute, la société togolaise fait désormais corps avec la condition féminine, sur fond d'engagements pluriels et de politiques publiques ambitieuses qui portent leur fruit.



## Alimentation durable

## Dr Koffi Kpotchou propose une approche de territorialisation spécifique des systèmes agroalimentaires

**Dans son ouvrage intitulé : « Ville et alimentation durable au Togo », Dr Koffi Kpotchou, maître de conférences en sociologie urbaine et enseignant-chercheur à l'université de Lomé, présente l'évolution du secteur agricole dans son pays depuis la Révolution verte des années 70, notamment l'impact écologique des politiques agricoles, les reculs, les avancées, et les défis liés à l'alimentation durable, surtout en ville.**

La Révolution verte consistait en une vaste campagne de développement agricole, d'un « retour à la terre ». Celle-ci visait essentiellement l'autosuffisance alimentaire par une production locale accrue. Depuis ces années, les gouvernements successifs ont toujours affirmé leur volonté de faire de l'agriculture un pilier du développement économique. « Ainsi, avec la Révolution verte, que je peux qualifier de "politiques productivistes", l'Etat avait choisi une logique d'autosuffisance alimentaire et de recette d'exportation », explique l'universitaire. Malheureusement selon l'auteur, l'essor de la Révolution verte a marqué le début d'une dynamique de dégradation écologique. L'usage accru d'intrants chimiques a amorcé un processus de dégradation des sols et de pollution de l'eau. La déforestation liée à l'extension des surfaces cultivables a également contribué à l'érosion des terres, surtout dans les régions des Plateaux et des Savanes.

### Les politiques agricoles successives du Togo et le défi de l'alimentation urbaine durable

Evoquant l'alimentation durable, notamment en ville, l'auteur de l'ouvrage « Ville et alimentation durable au Togo », pense que le pays a certes posé des jalons importants, mais que plusieurs défis structurels, sociaux et environnementaux freinent encore la mise en place d'un système alimentaire urbain pleinement durable. L'on remarque, selon lui, des efforts notables vers une alimentation durable : le PNIASAN et la Feuille de route gouvernementale Togo 2025 incluent la sécurité alimentaire, l'amélioration de la nutrition et la résilience des systèmes alimentaires. Les ZAAP visent à rapprocher la production des marchés urbains. Il y a également des programmes d'appui à l'agriculture urbaine et

périurbaine, avec des soutiens ponctuels à la production maraichère, des volailles, etc. un accent particulier est mis sur la promotion de l'agroécologie : des ONG et partenaires internationaux (GIZ, FAO, etc.) soutiennent la diffusion de techniques agro-écologiques, y compris aux abords des villes comme Lomé, Sokodé, Kara.

Malgré tous ces efforts soutenus par des initiatives institutionnelles, politiques, publiques et privées, on note des limites importantes à la durabilité alimentaire urbaine. L'on peut évoquer l'accès inégal à une alimentation saine, une dépendance à des produits importés et ultra-transformés, une insuffisance des circuits courts, une gestion problématique des déchets alimentaires et organiques. « Le Togo n'a donc pas encore instauré une alimentation durable dans les villes, mais des dynamiques encourageantes sont en cours. Le pays se situe dans une phase de transition, entre un système alimentaire urbain encore fragile et inégal, et un idéal de durabilité », insiste Dr Kpotchou.

Pour le chef du département de sociologie de l'université de Lomé, les défis liés à l'alimentation durable au Togo, notamment dans les villes, sont multiples et interconnectés. Ils concernent aussi bien la production, la distribution, la consommation, que la gouvernance. « Le premier, à mon sens, est le déficit de production locale durable : la pression foncière dans les périphéries urbaines réduit les espaces cultivables. La faiblesse des circuits de distribution est un autre grand défi : multiplication des intermédiaires augmentant les coûts et éloignant le producteur du consommateur, y compris l'insuffisance des infrastructures de stockage, de transformation et de conservation, entraînant des pertes post-récoltes », relève-t-il.

Le troisième défi représente selon l'auteur, l'accès inégal à une alimentation saine et abordable. Un déficit dû aux inégalités sociales qui créent une fracture alimentaire, à la difficulté d'accès à des aliments sains (fruits, légumes frais, céréales locales) pour les ménages à faibles revenus. La domination des produits ultra-transformés est un autre grand défi qu'il identifie : les marchés urbains togolais sont saturés de produits industriels (boissons sucrées, nouilles,

bouillons, snacks...) vendus à bas prix mais néfastes pour la santé ; le défi des problèmes nutritionnels persistants se traduisant par le double fardeau de la nutrition : malnutrition (carences chez les enfants) et la surnutrition (obésité, diabète, hypertension chez les adultes).

« Je pense enfin à la gouvernance et à la coordination insuffisantes des systèmes alimentaires urbains, essentiellement aux faibles capacités des collectivités locales à impulser des projets alimentaires territorialisés », affirme Dr Kpotchou.

### Les innovations et leurs influences sur les comportements alimentaires chez les citoyens togolais

Selon le chercheur, les innovations dans le domaine de l'alimentation au Togo influencent fortement les comportements alimentaires des citoyens, notamment dans les grandes villes comme Lomé, Kpalimé, Kara, Atakpamé, Sokodé ou Dapaong. Ces innovations, à la fois technologiques, organisationnelles, commerciales et sociales, produisent des effets contrastés : certains positifs (meilleure accessibilité, diversification) et d'autres préoccupants (uniformisation, dépendance à l'industriel). Positivement, elles touchent la modification des habitudes de consommation avec une diversité d'aliments disponibles grâce aux innovations agricoles et de transformation (légumes sous emballage, céréales locales prêtes à cuisiner...), une introduction de régimes alimentaires alternatifs (végétarisme, diète sans gluten, produits bio), surtout chez les jeunes urbains instruits.

Un autre aspect positif des innovations alimentaires concerne selon lui, les nouvelles pratiques d'achat et de consommation, marquées par des livraisons à domicile de repas ou de paniers alimentaires via des plateformes ou encore des supermarchés, boutiques bio ou marchés numériques qui proposent des produits locaux emballés et hygiéniques. « Je peux évoquer également la transformation des modes de préparation et de consommation. Par exemple, l'invention en 2008 d'une machine qui pile l'igname (foufou), appelée Foufoumix. Ce robot culinaire de marque togolaise, a permis aux habitants du Grand-Lomé et

d'autres villes de disposer de la qualité et de l'accès améliorés au foufou. Cette innovation culinaire amène les urbains à consommer du foufou à des heures voulues de la journée et autant de fois que souhaité dans la semaine », nous a confié l'universitaire.

Les effets négatifs des innovations alimentaires sont aussi nombreux que variés. L'auteur cite le risque de fracture alimentaire : ces innovations profitent surtout aux classes moyennes et aisées, excluant les

viabilité économique (ODD 1, ODD 8, ODD 10 et ODD 5), la viabilité technologique (ODD 9) et la viabilité éthique (ODD 6, ODD 7, ODD 10, ODD 11, ODD 12, ODD 13, ODD 14, ODD 15, ODD 16). Concrètement, il s'agit pour les communes togolaises, de favoriser la coordination des activités agroalimentaires entre communes urbaines, semi-urbaines et rurales. Les SAT permettent d'abord de diversifier la production locale grâce à des chaînes d'approvisionnement intercommunales fondées sur la complémentarité. Ensuite,



Dr Koffi Kpotchou

plus pauvres. L'on assiste également à l'occidentalisation alimentaire. Les innovations alimentaires au Togo transforment profondément les comportements urbains ; entre modernisation, adaptation, mais aussi perte partielle de repères traditionnels. Le Dr Koffi Kpotchou propose une approche de territorialisation spécifique des systèmes agroalimentaires togolais à la lumière de la théorie des Systèmes alimentaires territorialisés (SAT). Comment comprendre cette approche ? Selon ses explications, la théorie des SAT suppose un ensemble d'activités locales liées à l'agriculture, à la transformation et à la distribution des aliments, visant à nourrir durablement la population d'un territoire tout en respectant son bien-être et son environnement, dans une logique de gouvernance participative. La territorialisation des systèmes alimentaires est réalisable sous cinq conditions de viabilité interdépendantes répartissables entre la majorité des cibles des Objectifs de développement durable (ODD), et leurs indicateurs : la viabilité sanitaire (ODD 2 et ODD 3), la viabilité géographique, la

certaines communes peuvent se spécialiser dans une ou plusieurs étapes de la chaîne alimentaire (production, transformation, stockage, etc.) en mobilisant les ressources nécessaires. Par exemple, une commune peut appuyer techniquement ses acteurs locaux pour valoriser les fruits ou céréales consommés sur son territoire, tandis qu'une autre fournit les produits complémentaires dont elle a besoin, grâce à des partenariats.

Enfin, les SAT suscitent chez le consommateur final la transformation des habitudes alimentaires s'agissant de l'achat des produits, de leur stockage, de leur conditionnement, du processus de cuisson, des pratiques d'ingestion et de la gestion des déchets émanant de l'ensemble de la chaîne.

Dr Koffi Kpotchou dirige le département de sociologie, responsable pédagogique du master Prospective territoriale et planification urbaine du Centre d'excellence régional sur les villes durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON).

## Cadre de vie

## Kozah 1 s'engage dans une ambitieuse politique d'assainissement

**C'est une ambition collective qui devient une réalité. Ce jeudi 22 mai à Kara, les autorités de la commune Kozah 1 ont procédé au lancement officiel de la première politique locale d'assainissement, pensée pour durer, planifiée jusqu'en 2035. Cette politique financée par l'Union européenne et mise en œuvre par Expertise France, marque une étape majeure dans l'assainissement du cadre de vie dans la localité.**

Soutenue par le projet (Gestion des déchets et décentralisation) dans les chefs-lieux de région (GEDEC), cette politique ambitieuse est une réponse directe à « l'insalubrité qui menace le vivre-ensemble ». Kozah 1 entend désormais tracer une voie exemplaire pour les autres communes togolaises. L'objectif affiché est un cadre de vie « sain, propre et durable

pour les populations ». Une promesse forte, soutenue par une stratégie claire, un calendrier précis, et surtout, une volonté politique ferme.

Dans une ambiance des grands jours, le Préfet de la Kozah, Colonel Bonfo Fare, a rappelé que cette initiative « s'inscrit pleinement dans les priorités nationales de l'État togolais à travers son processus de décentralisation... ». Fafaadé Lokossou, chef du projet GEDEC, rappelle le fondement de cette avancée : « La loi de décentralisation a conféré la compétence déchets et assainissement aux communes. [...] Les services locaux doivent être adaptés aux besoins des populations. »

De son côté, Philippe Le Bussy, au nom de l'Union



européenne, a salué une mobilisation rare. « Cet investissement se traduit aujourd'hui par les résultats concrets visibles sur le terrain », a-t-il affirmé, appelant à « un service

continu et performant ». Le lancement de cette politique a été ponctué de moments forts : visite du centre de traitement, mobilisation citoyenne, et surtout, une présentation

officielle du plan devant les autorités locales, partenaires internationaux, et représentants communautaires.

E. A

## Contentieux électoral

## À Kpalimé, les juges affûtent leurs armes

**À l'orée des prochaines élections municipales, la Cour suprême du Togo prend les devants. Magistrats et greffiers se réunissent à Kpalimé, du 27 au 29 mai, pour un atelier de relecture des textes régissant le contentieux électoral. L'objectif est d'armer les esprits de rigueur et de clarté, face aux défis juridiques à venir.**

« La chambre de la Cour suprême a compétence pour connaître du contentieux des élections locales », rappelle la loi organique du 6 mars 1997. Une phrase simple, mais lourde de responsabilité pour les garants du droit. Car pour juger équitablement, encore faut-il comprendre pleinement les textes. « Le juge doit s'approprier les textes applicables », insiste le président par intérim de la chambre administrative de la Cour suprême, Badjona Samta.

À l'ordre du jour : pré-électoral, scrutin, dépouillement, post-électoral... tout le cycle électoral y passe, dans une volonté claire d'harmoniser les lectures du code électoral. L'enjeu est de

« concevoir un guide de gestion du contentieux des élections municipales », un outil pratique et juridiquement solide.

Mais l'affaire ne se limite pas au seul droit. Elle est aussi affaire de méthode. Bodjona Samta éclaire la démarche en soulignant qu'« il y a au moins trois méthodes à suivre :



exégétique, théologique et créatrice ».

Cette initiative, saluée par

le préfet du Kloto, Assan Bertin, réunit également les autorités locales civiles et militaires. Il salue un

exercice « nécessaire pour l'aboutissement heureux des élections municipales à venir ».

À Kpalimé, le droit se relit à voix haute, en amont du verdict des urnes.



**CORIS MONEY**  
Simple et cool !



**CEET**



**TdE**  
SOCIÉTÉ TOGOLAISE DES EAUX

# PROMO CORIS MONEY DÈS LE 1<sup>ER</sup> MAI

**PAYEZ VOS  
FACTURES**

**FRAIS DE  
RETRAIT**

**CEET  
CASH  
POWER  
TDE**



Disponible gratuitement sur



CENTRE D'APPEL : 8283

**SIMPLE & COOL**

par

